

Conseil régional  
Groupe Droite et Centre de Bretagne  
Kuzul Rannvro Breizh  
Strollad Tu-dehou ha tu-kreiz eus Breizh

6<sup>ème</sup> réunion du Conseil régional de Bretagne – Décembre 2012

**Intervention de Madame Bernadette MALGORN**

*Conseillère régionale de Bretagne*

*Présidente du groupe « Droite et Centre de Bretagne »*

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Depuis trois ans, notre groupe pose un **diagnostic d'alerte sur l'avenir économique de la Bretagne**. Votre majorité, au pouvoir en Bretagne depuis 2004, a refusé jusqu'à présent de voir la réalité en face et bercé les Bretonnes et les Bretons d'illusions. Oui, Monsieur le Président, les forces vives bretonnes ont mené le combat économique dans la mondialisation et dans la crise. Mais non, vous n'avez pas mobilisé la région sur ces enjeux vitaux.

Quand, avec mes collègues, nous avons dit et répété dans cette enceinte « que la crise ne s'était pas arrêtée aux portes de la Bretagne », vous avez nié cette réalité. Vous vous êtes contentés d'accompagner modestement le Plan de Relance de l'Etat en anticipant quelques investissements.

Car la première conséquence de cette crise, c'est une explosion du chômage comme nous n'en avons jamais connue en Bretagne. Pas une famille aujourd'hui qui



ne soit touchée. C'est aussi **le révélateur d'un potentiel de développement laissé en friche.**

Mais c'est vous qui aujourd'hui nous en livrez le diagnostic dans le cadre de votre rapport sur la préparation des futurs programmes européens. Et malheureusement ce diagnostic conforte l'analyse que nous portons sur la Bretagne, mais mon collègue Gilles Dufeigneux y reviendra.

J'entends déjà votre esquivage : "c'est pas nous les responsables, c'est l'Etat, le gouvernement, la droite ou plutôt dans votre propos de l'instant les Etats-Unis, les finances et l'Angleterre". Mais si le Conseil régional de Bretagne ne se mouille pas pour ce qui est vital pour la région, qui le fera à sa place ? Etre responsable, c'est prendre l'initiative et ne pas se contenter de suivre.

Je ne prendrai que trois exemples.

### **1<sup>er</sup> exemple : l'aménagement du territoire.**

Notre groupe s'est battu pour faire inscrire au projet de Schéma national des infrastructures de transport la liaison Brest et Quimper à trois heures de Paris. Enterré par le gouvernement socialiste, ce schéma est transformé en programme « Mobilité 21 », confié à une commission de hiérarchisation. Interpellé, courtoisement par le sénateur Philippe PAUL, le ministre délégué aux Transports s'est enfermé dans une langue de bois plus qu'inquiétante.

Mais c'est maintenant que notre collectivité doit se mobiliser et mobiliser la région. C'est maintenant qu'il faut faire des propositions concrètes et mettre sur la

table l'argent pour forcer la décision. Et non d'attendre que vos amis avalisent des arbitrages dictés par Bercy.

Monsieur le président,

J'ai demandé en juin à votre prédécesseur d'élargir l'étude permettant d'asseoir la rentabilité socio-économique du projet Brest et Quimper à trois heures de Paris. Vous avez saisi en juillet le directeur régional de RFF. Je vous ai demandé le 25 octobre de conduire une délégation pluraliste pour plaider notre dossier auprès de la commission de hiérarchisation. Vous avez écrit le 19 novembre au député Duron, président de la commission « mobilité 21 ».

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir suivi mes propositions même si c'est tardivement et en tout cas timidement.

Mais quel est aujourd'hui l'avenir de notre projet ferroviaire quand on voit le dossier de Notre Dame des Landes s'empêtrer de « moratoire » en « mission de dialogue » ? On se pose la question.

Le débat public est annoncé pour 2013, c'est à dire demain. Mais quel projet ferroviaire ? Avec ou sans Notre Dame des Landes et ses dessertes ? C'est toute l'architecture de la ligne nouvelle vers Quimper qui serait remise en cause si, le gouvernement s'enlisait sur l'aéroport de Notre Dame des Landes.

Pour nous cette infrastructure ne se justifie qu'en termes d'aménagement du territoire et en lien avec le projet ferroviaire Rennes/Brest, Rennes/Quimper, Rennes/Nantes. Mais nous le savons, ces projets d'aménagement du territoire ne sont pas en odeur de sainteté dans les bureaux parisiens.

Aussi, c'est maintenant qu'il faut apporter les arguments sonnants et trébuchants dans la balance de la décision. N'attendez pas Monsieur le Président. Ne laissez pas croire qu'il y a une solution sans infrastructures nouvelles. Comme votre majorité a feint de le croire avec le pendulaire deux ans encore après son abandon.

Alors, vous expliquerez aux Bretons que ce projet coûte trop cher, que, si vos amis de Paris ne l'ont pas retenu, c'est parce qu'il faut redresser nos finances et vous nous proposerez encore quelques rustines sur le réseau ferré existant pour gagner quelques secondes. Ce serait à coup sûr la réalisation de la menace de décrochage soulignée dans votre diagnostic.

C'est pourquoi je vous fais une proposition, Monsieur le Président, au nom de notre groupe : révisons nos perspectives budgétaires pluriannuelles pour y intégrer en anticipation le financement des lignes nouvelles Rennes/Brest – Rennes/Quimper, en remettant en cause si nécessaire d'autres politiques portées par notre collectivité.

### **2<sup>ème</sup> exemple : l'agroalimentaire et la PAC.**

Que dit notre groupe depuis trois ans ? Tout d'abord que nous avons besoin d'une industrie agroalimentaire compétitive, innovante et exportatrice. Ensuite et contrairement à ce que vous laissiez croire, que l'industrie agroalimentaire est délocalisable, car elle s'implante soit près des lieux de production, soit près des lieux de consommation. On ne peut donc dissocier agriculture et agroalimentaire.

Qu'avez-vous fait ces dernières années ?

- Une contribution régionale au débat européen où vous vous êtes mis à la remorque du commissaire CIOLOS. Nous ne l'avons pas votée, car elle était à côté de la plaque. Sans aucune référence à la productivité de notre agriculture et à la compétitivité de notre agroalimentaire.
- Une Nouvelle Alliance dans laquelle l'agriculture se retrouve comme un sous-produit des politiques environnementales.

Et il a fallu que la crise éclate sous votre nez avec les problèmes du groupe Doux pour que vous acceptiez ce que nous avons proposé : une augmentation du budget agricole pour moderniser les bâtiments d'élevage. Manque d'anticipation encore à moins qu'il s'agisse de ne pas fâcher une partie de votre majorité. Mon collègue Hervé Guelou y reviendra.

### **3<sup>ème</sup> exemple : la démographie.**

Votre prédécesseur commentant l'évolution démographique bretonne s'était réjoui d'un « grand retournement » : la Bretagne est devenue terre d'immigration. Mais la majorité des nouveaux arrivants sont des retraités dont on ne refuse certes pas le déversement de pouvoir d'achat mais qui renforcent le caractère résidentiel de notre économie régionale.

Car dans le même temps, ce sont 15 000 jeunes notamment diplômés qui chaque année quittent la Bretagne.

Qu'elle a été votre réponse ? Une « politique jeune » en forme de catalogue, dont vous avouez vous même maintenant qu'elle crée des effets d'aubaine et qui oublie la priorité des priorités : l'emploi.

Et quand nous proposons un « Breizh campus », nous avons l'ambition de fédérer tous les acteurs de la formation depuis que la formation d'apprentissage jusqu'à l'université avec les entreprises pour enclencher ce cercle vertueux de la création d'activités et d'emplois. Mes collègues Bruno Chavanat et Françoise Evanno interviendront sur ce point.

Monsieur le Président, mes chers collègues, ces trois exemples illustrent un triple décrochage.

**Géographique** : la Bretagne s'éloigne des grands réseaux européens et le fossé Ouest/Est se creuse.

**Economique** : les piliers de l'économie bretonne sont fragilisés.

**Humain** : en ne permettant pas à la jeunesse d'y trouver des emplois.

Il y a trois ans, notre groupe de la Droite et du Centre lançait un signal d'alerte. Vous l'avez traité par le mépris.

Mais votre propre diagnostic confirme aujourd'hui nos analyses. Ceci dit vous n'en tirez pas les conséquences dans vos orientations budgétaires. Certes vous acceptez désormais que le budget de l'Etat soit adapté aux conséquences de la crise économique. Le précédent gouvernement avait demandé, fait appel à la solidarité nationale pour que les collectivités territoriales prennent leur part à l'effort de redressement, vous aviez refusé. Aujourd'hui le gouvernement va au-delà puisqu'il va imposer aux collectivités territoriales qu'elles prennent plus que leur part pour redresser nos comptes publics.

Les budgets locaux sont encore plus contraints. Mais vos orientations budgétaires n'opèrent pas les remises en cause nécessaires pour fonder la redynamisation de notre économie dans ce cadre plus contraint que jamais. Il est facile de tirer des plans sur la comète de la Bretagne en 2030, alors que c'est maintenant que des choix stratégiques doivent être opérés.

Vos orientations budgétaires sont loin de porter la marque de la « révolution copernicienne bretonne », de l'aggiornamento dont les politiques régionales ont tant besoin.

Nouveau cadre budgétaire, mais aussi nouveau cadre institutionnel puisque nous connaissons maintenant l'avant-projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique.

La publication de cet avant-projet de loi rend largement caduque la contribution de la Bretagne ou du Conseil de Bretagne à la décentralisation. Au lieu de dissenter sur des rêves, prenons position sur le texte soumis à l'avis des associations d'élus. Mais ces mêmes associations d'élus apprécieront-elles le travail de compilation de Madame Lebranchu qui a dû additionner les exigences que les différents lobbies sont allés plaider à l'Élysée.

**Simplification de notre organisation administrative ?** On voit apparaître de nouvelles couches du millefeuille : les « eurométropoles », les communautés métropolitaines. Et comme s'il n'y avait pas assez de réglementation vous fustigiez Monsieur le Président dans votre propos l'excès de réglementation et de normes, on revendique d'en rajouter au niveau régional.

**Clarification des compétences ?** L'affirmation simultanée de la clause de compétence générale et de délégation par convention de compétence entre collectivités aboutit à un enchevêtrement des compétences dans laquelle chacun va faire son marché.

**Une gestion de proximité, plus transparente ?** Un Haut Conseil des territoires, en sorte de Sénat bis, une multiplication des structures et des superstructures, de schémas prescriptifs et opposables qui seront élaborés par des experts et dont les élus n'auront plus qu'à valider leurs décisions. Mes collègues médecins, Jacques Le Guen, Françoise Evanno pourraient vous dire que toute ordonnance qui comporte plus de cinq prescriptions comporte aussi un risque d'incompatibilité médicamenteuse, est-cela que vous voulez infliger à la Bretagne

Et tout ça dans le contexte pour **réaliser des économies ?** Mais pour financer tout cela l'avant-projet de loi au nom du dogme de l'autonomie fiscale prévoit une longue série de nouvelles taxes, sur les locaux commerciaux, les locaux de stockage, les locaux à usage de bureaux, les surfaces de stationnement... Le matraquage fiscal continue. Et là, alors là vous anticipez pour une fois en proposant de taxer tout ce qui bouge, tous les usages qui vous passeront sous la main.

Quant aux expérimentations, le texte gouvernemental donne à réfléchir. Il précise que les collectivités devront supporter les conséquences financières des jugements des juridictions européennes lorsque le manquement est imputable à la collectivité détenant la compétence mise en cause. En revendiquant la compétence sur l'eau, on expose la Bretagne au risque de dizaines de millions d'amendes européennes. Le projet du précédent gouvernement en matière de décentralisation et d'organisation territoriale, s'il ne réglait pas tous les problèmes, était cohérent et



allait dans la bonne direction. Mes collègues Dominique de Legge et Sylvie Guignard se feront les porte-parole de notre groupe sur la décentralisation.

Monsieur le Président, vous nous proposez pour cette session une vingtaine de rapports. Mais sur les sujets essentiels vous nous demandez simplement de donner acte de vos analyses. Il est vrai que vous nous proposez peu de perspectives mais nous craignons que vous sachiez vous abriter derrière le flou de vos orientations pour esquiver à nouveau le débat majeur : celui de l'avenir de l'économie et de l'emploi en Bretagne.

Je vous remercie.